

2020-21

FACULTÉ DROIT/ÉCONOMIE/GESTION



CONSEIL EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES AGRIQUES ET RURALES

LICENCE PRO. ✓ INITIALE ✓ ALTERNANCE ✓ CONTINUE

COMPÉTENCES

- // Conseiller les acteurs de l'agriculture dans leurs **décisions de gestion**.
- // **Raisonnement** le développement des entreprises agricoles et rurales dans leur environnement économique, naturel, social et humain.
- // Analyser une entreprise grâce à une bonne culture générale et à une connaissance des opérateurs de la filière agricole ou du monde rural et du contexte juridique, administratif et professionnel.
- // Gérer la relation prospect / client dans sa globalité de la prospection à la négociation et à la fidélisation.

PROFESSIONNALISATION

- 19 SEMAINES DE STAGE** Un stage en entreprise de **15 semaines minimum et jusqu'à 19 semaines** en 3 périodes. Il permet à l'étudiant :
- // d'appréhender les relations de travail au sein d'une entreprise,
 - // de confronter les connaissances théoriques acquises aux réalités de la gestion d'une entreprise,
 - // de démontrer son aptitude à la communication et à l'argumentation,
 - // de développer ses capacités d'analyse et de synthèse par la rédaction d'un rapport de stage.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION OU D'APPRENTISSAGE

- // Le contrat de professionnalisation ou d'apprentissage est un contrat de travail en alternance qui permet l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue.
- // Il offre plusieurs avantages pour le jeune : la formation est financée, il bénéficie d'une formation pratique au cœur de l'entreprise, prépare en même temps la licence professionnelle et permet à l'étudiant d'être salarié donc rémunéré.

L'alternance peut se dérouler dans les organismes suivants :

- // Organismes de gestion et d'économie rurale
- // Service économique des coopératives et des groupements de producteurs
- // Organismes de financement et d'assurance de l'agriculture...

PROJET TUTEURÉ

- // L'étudiant (ou le groupe d'étudiants) définit avec l'équipe pédagogique le sujet de son étude, au cours du premier semestre, qui peut **résulter d'un besoin par une entreprise ou d'une problématique définie par lui-même, en relation à des problèmes concrets et en lien avec son projet professionnel.**
- // L'étudiant (ou le groupe d'étudiants) développe sa capacité à cerner correctement une question, à la problématiser et à établir un plan de résolution. Il doit également développer ses aptitudes à **collecter et sélectionner des informations pertinentes, exercer son sens critique et proposer des solutions à la question, communiquer et convaincre à partir d'un rapport structuré et argumenté.**

MÉTIERS

- // Comptable-conseiller
- // Chargé d'assurance de l'agriculture
- // Chargé de clientèle dans les organismes de financement
- // Conseillers de gestion des organismes de gestion et d'économie rurale
- // Assistant juridique
- // Assistant administratif
- // Assistant de gestion des coopératives et des groupements de producteurs
- // animateur des organisations agricoles et du développement rural

DIPLÔME D'ÉTAT

en convention avec :



NOS + !



86%
de réussite



Taux de réussite en 2019 dans cette formation.

- // **Projet tuteuré, stage** et possibilité d'effectuer la formation en **alternance** permettant ainsi l'acquisition de solides compétences pratiques et techniques.
- // Des évaluations régulières des connaissances en particulier sous forme de dossiers.
- // Travail en équipe.
- // Des parcours et un suivi personnalisés
- // Une équipe pédagogique mixte universitaires / professionnels.

CONTACT

RESPONSABLE DE LA LICENCE

> Gildas NICOLAS
gildas.nicolas@pommerit.fr



PROGRAMME - 1 AN

La licence professionnelle « Gestion des Organisations Agricoles et Agroalimentaires » parcours « Conseil en Management de l'Entreprise Agricole et Rurale » est un diplôme délivré par l'Université Bretagne Sud (convention).



COMMUNIQUER EN TOUTES SITUATIONS PROFESSIONNELLES

- // Savoir animer une réunion dans un cadre professionnel
- // Savoir s'exprimer par écrit et oralement avec aisance
- // Être capable de communiquer oralement et par écrit en anglais professionnel...

TRAVAILLER AVEC MÉTHODE

- // Planifier et gérer un projet
- // Faire preuve d'analyse et de créativité
- // Maîtriser les principaux outils informatiques...

CONNAÎTRE L'ENTREPRISE ET APPRÉHENDER SON ENVIRONNEMENT

- // Appréhender le fonctionnement global d'une entreprise
- // Connaître l'environnement administratif, bancaire et réglementaire de l'entreprise
- // Savoir faire une veille d'information économique
- // Être capable d'analyser ses compétences et son parcours professionnel...

CONSEILLER ET VENDRE DES PRESTATIONS DE CONSEILS

- // Identifier les informations existantes sur l'exploitation agricole et leurs dynamiques
- // Faire un audit d'exploitation
- // Gérer la relation prospect/client dans sa globalité

MAÎTRISER LA GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

- // Clôturer un exercice
- // Apporter un conseil aux agriculteurs ou entrepreneurs ruraux dans l'analyse de leurs résultats économiques et financiers
- // Conseiller les agriculteurs ou entrepreneurs ruraux dans leur choix fiscaux, dans leur protection sociale, dans la gestion du personnel



PARTENARIAT

- // Groupe ESA Angers
- // Lycée agricole Pommerit
- // Pôle de formation La Ville Davy



Les cours sont dispensés sur 2 sites :
Lycée Pommerit à Pommerit-Jaudy -
UCO Bretagne Nord à Guingamp

RÉUSSIR PAR L'UNIVERSITÉ*

850 étudiants en moyenne

PROFESSIONNALISATION
Stagiaire - Contrat pro
Apprentissage

+30 ans d'expérience

PROMOTIONS À TAILLE HUMAINE

28 étudiants par promotion en moyenne

316 INTERVENANTS
Enseignants & Professionnels

92% de réussite aux examens dans l'ensemble des formations

PÔLE INTERNATIONAL

SUIVI PERSONNALISÉ



ADMISSIONS

- // L2, DUT, BTS Agricoles compatibles avec la formation notamment toutes les filières droit, gestion, sciences économiques, administration, productions agricoles et gestion de l'entreprise agricole ou autres titres homologués niveau III ou attestant de l'obtention de 120 ECTS dans le champ professionnel visé.
 - // Salariés et demandeurs d'emploi peuvent intégrer cette formation
 - // Par VAE/VAP
 - // Recrutement sur dossier et entretien
- DOSSIERS DE PRÉ-INSCRIPTION :
guingamp.uco.fr

2020-2021 COÛT DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE

Afin de connaître le coût de la formation, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet : guingamp.uco.fr

FORMATION EN ALTERNANCE

Prise en charge du coût de formation par l'entreprise.

FORMATION CONTINUE

Consulter le secrétariat universitaire.

*Chiffres calculés sur l'année 2018-2019
Reconnue comme établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, l'UCO est une association loi 1901 à but non lucratif.